



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile communique :

Ce samedi 08 mai 2021, en exécution de la réquisition n°262/PR/21 de Monsieur le procureur de la République près le tribunal de première instance de troisième classe de Tsévié, en date du 07 mai 2021, les forces de défense et de sécurité ont conduit des opérations de contrôle de zone dans la localité de Dalavé et ses environs dans la préfecture de Zio.

Ces opérations - dont le but est de préserver la paix, la sécurité et la quiétude des populations et de protéger leurs biens face à l'apparition de nouveaux défis sécuritaires et à la persistance des menaces classiques - ont consisté en des actions de bouclages, de contrôles d'identité et de visites domiciliaires. Elles se sont déroulées sans incident et dans le respect scrupuleux des textes en vigueur.

Dans les localités visitées, les opérations ont permis d'interpeller quatre-vingt-neuf (89) personnes et de saisir divers objets. Il s'agit notamment de deux (02) voitures, cinquante-trois (53) motos et deux (02) tricycles sans pièces afférentes ; de dix (10) fusils de chasse, un (01) pistolet automatique de fabrication artisanale, des armes blanches et des effets militaires ; du cannabis et d'une importante quantité d'éthanol.

Les personnes interpellées et les objets saisis sont confiés à la gendarmerie nationale pour identification et enquêtes approfondies.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile remercie les populations de Dalavé et ses environs pour leur compréhension et leur collaboration. Par ailleurs, il invite l'ensemble de la population togolaise à rester vigilante et à participer, en cas de besoin, aux côtés des forces de défense et de sécurité, à ces actions de prévention et de lutte contre la criminalité afin de préserver et consolider la paix et la sécurité dans notre pays.

Fait à Lomé, le 08 MAI 2021

Le Ministre



Général de Brigade Damchame YARK